

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

18 juin 2025

Prix de l'Artisanat des communes genevoises : lancement du concours 2026

Le Jury du Prix de l'Artisanat des communes genevoises lance un appel à candidatures dans le cadre de son concours 2026 dans le domaine de :

Production de bière artisanale

Délai pour le dépôt de candidatures : 30 septembre 2025 à minuit

Avec l'objectif de valoriser davantage l'artisanat, le concours est ouvert à un grand nombre de candidatures dans ce domaine, pour autant que les personnes candidates correspondent aux critères suivants :

- **Activité** : avoir une activité artisanale répondant au domaine désigné pour l'année du concours
- **Localisation** : le domicile professionnel est situé dans le canton de Genève, où ont lieu toutes les étapes de l'activité, de la conception à la réalisation ;
- **Production et qualité** : pouvoir démontrer de la qualité de ses réalisations (origine des produits, création, innovation et processus de production, conditionnement et maturation) ;
- **Transmission** : jouer un rôle dans la formation au métier et la transmission de son savoir.
- **Engagement dans le monde artisanal** : faire évoluer le métier à Genève et participer au rayonnement de la profession ;
- **Durabilité** : renseigner la provenance des produits utilisés pour la production de bière artisanale et la façon dont celle-ci s'inscrit dans une économie circulaire.

Le Prix consiste en un montant de 10'000 francs, versé par l'Association des communes genevoises, et en un court-métrage, financé par la Banque Cantonale de Genève. La cérémonie est offerte par la commune de domicile professionnel du ou de la lauréate, lors de laquelle est également présenté le film en avant-première avant d'être diffusé sur Leman Bleu TV et lors de manifestations en lien avec l'artisanat.

Plus d'informations et liens vers le concours
[prixartisanat.ch](http://pixartisanat.ch)

Contact presse

Leila Bernasconi
T. +41 22 304 55 38
l.bernasconi@acg.ch



A propos du Prix de l'Artisanat des communes genevoises

Créé en 1991 pour valoriser la richesse et la diversité de l'artisanat genevois, le Prix de l'Artisanat est décerné par l'Association des communes genevoises (ACG). Il est décerné chaque année dans le cadre d'un concours à une artisane ou un artisan excellant dans son activité et jouissant de la reconnaissance de ses pairs.

Le Jury qui désigne la lauréate ou le lauréat est composé d'artisanes et d'artisans ainsi que de personnes représentant l'OPFC, la Banque cantonale de Genève, le canton de Genève et la Ville de Genève.

pixartisanat.ch

Lauréats du Prix de l'Artisanat au cours des cinq années écoulées

- Laurence Imstepf Fuentes (2025), couturière créatrice ;
- Thomas Orth (2024), peintre-décorateur et en décor du patrimoine ;
- Stéphane Antille (2023), perruquier ;
- Géorges Schwizgebel et Claude Luyet (2022), dessinateurs et réalisateurs de films d'animation ;
- Mathias Bieri (2021), fromager ;